

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18.04.2023

Date de convocation : le 14 avril 2023

Ouverture de Séance : 18h30

Présents : 10

Nombre de procuration : 3

Votants : 13

PRESENTS : Christian ROUX, Max BERNARD, Isabelle CHION VALLIER, Marina CORDONNIER (à partir de 18h55), Fabienne CROZE, Colette GIROUD, Patrice LETOURMY, Antoine PIETRERA, Denis QUANTIN, Alice SERTOUR, Marie-Christine VIOLA.

ABSENTS : Yvan BLOUD pouvoir à Christian ROUX, Marina CORDONNIER (jusqu'à 18h55), Richard HAUTON pouvoir à Denis QUANTIN, Yvan ROUFET pouvoir à Patrice LETOURMY.

Secrétaire de séance : Max BERNARD.

ORDRE DU JOUR :

- Nomination du secrétaire de séance
- Agenda
- Point Communauté de Communes du Trièves
- Création d'un emploi permanent d'attaché territorial à temps non complet
- Mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde
- Commissions communales :

Village Digital

Finances/Budget/ Ressources Humaines

Ecole/Jeunesse

Travaux / Urbanisme

- Point sur les travaux divers
- Point sur les autorisations d'urbanisme

Requalification Village et des hameaux

Vie Locale/Communication/Culture

Environnement/Cadre de vie

Agriculture

Points divers

1. Nomination du secrétaire de séance

Max BERNARD est nommé secrétaire de séance.

Vote pour à l'unanimité

2. Agenda

- Jeudi 27 avril : Commission Vie Locale
- Vendredi 28 avril à 10h : réunion RTM
- Mardi 23 mai à 18h30 : Conseil Municipal

3. Point Communauté de Communes du Trièves

Equilibre budgétaire du budget fiscalité de la Com Com.

Une Zone d'Activité est en cours de réflexion à proximité de la gare de St Martin de la Cluze, elle est menée par la collectivité de Saint Martin de la Cluze, or cette compétence est intercommunale. Pour que ce projet puisse aboutir l'intercommunalité peut mettre en œuvre une délégation de compétence. Le processus en cours fait suite au recours d'un riverain.

Il est proposé d'ajouter une nouvelle délibération à l'ordre du jour du Conseil Municipal pour la création d'un poste d'attaché territorial à temps non complet au sein de la collectivité. A compter de cette éventuelle délibération, un délai de 2 mois doit intervenir. Il faut voir si ce délai ne peut pas être « ramené » à un mois. Ce temps de vacance doit permettre d'autres candidatures éventuelles. A l'unanimité, les conseillers municipaux acceptent d'ajouter cette délibération à l'ordre du jour du conseil municipal.

4. Création d'un emploi permanent d'attaché territorial à temps non complet

Vu le code général de la fonction publique et notamment les articles L332 et L422-28

Vu le décret 2019-1414 du 19 décembre 2019 relatif à la procédure de recrutement pour pourvoir des emplois permanents de la fonction publique territoriale ouverts aux agents contractuels,

Conformément à l'article L313-1 du Code Général de la Fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Considérant la nécessité de créer un emploi permanent d'attaché territorial à temps non complet (28 heures) relevant de la catégorie hiérarchique A, à compter du 19 avril 2023, afin d'assurer les fonctions de secrétaire de mairie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

DECIDE la création d'un emploi d'attaché territorial à temps non complet (28 heures) à compter du 19 avril 2023 et la modification en conséquence du tableau des effectifs.

INSCRIT au budget communal les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document s'y rapportant.

Vote pour à l'unanimité

5. Mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde

Alice SERTOUR et Antoine PIETRERA présentent la démarche.

Le Plan Communal de Sauvegarde a été rédigé il y a plus de 10 ans. Il est donc nécessaire de l'actualiser.

Le texte définitif sera examiné par un bénévole compétent, le PPMS se fait en parallèle.

18h55 : Arrivée de Marine CORDONNIER

Des échanges sont faits sur les « risques majeurs ».

Il est précisé que des documents seront annexés au Plan Communal de Sauvegarde.

Les fiches comportant les noms des responsables et élus sont réactualisées.

Une réunion publique est programmée le jeudi 14 septembre 2023 à 19 heures dans la salle polyvalente.

Un exercice d'alerte est à prévoir en « grandeur nature » en 2024.

6. Commissions communales

Village Digital

➤ La nouvelle box Orange a été remplacée mais mal paramétrée. Il semble que des difficultés persistent.

Finances / Budget/ Ressources Humaines :

➤ Réussite concours attaché pour l'agent en charge de la comptabilité et des ressources humaines.

Ecole/Jeunesse

➤ Les agents de l'école et de la cantine vont suivre une formation concernant le temps de pause méridienne. Cette formation sera mutualisée avec deux communes limitrophes.

Travaux Urbanisme

➤ Point sur les autorisations d'urbanisme

➤ Suite à l'adoption de la révision allégée n°1 du PLU, Monsieur Mazet a déposé un permis de construire pour la réalisation d'une maison individuelle.

➤ Plusieurs nouvelles demandes de déclarations préalables de travaux ont été réceptionnées notamment pour la pose de panneaux photovoltaïques.

➤ Point sur les travaux divers :

➤ Fauries : une réunion a eu lieu le 6 avril 2023. Le projet avance.

➤ Il faut rapidement nommer la nouvelle voirie. Le vote se fera au prochain conseil selon les propositions qui seront faites.

Les travaux pour la voirie des nouveaux lotissements sont validés. Cependant, les finitions seront effectuées plus tard.

Requalification du Village et de ses hameaux

➤ RAS

Vie locale/Communication/Culture

➤ Une réunion va être planifiée avec les prestataires pour la Foire de Puce.

➤ Une autre réunion est prévue le 27 avril afin de préparer le prochain bulletin municipal.

Environnement/Cadre de Vie

➤ Un hôtel à insectes va être fabriqué et installé à côté du cimetière.

➤ Un troc et dons de graines est prévu le mercredi 10 mai de 17h00 à 19h30 sur le parvis de la Maisou.

➤ Une envie a été exprimée concernant le fleurissement du village.

➤ Plateforme des déchets verts : un travail est à faire pour rassembler les tas et l'installation de panneaux après passage du broyeur.

➤ Un projet de boîte à livres & jeux est lancé.

Agriculture

➤ RAS

7. Divers

➤ La Gelinotte : le propriétaire arrêtera son activité au plus tard en décembre. Actuellement, il n'y a pas d'acquéreur. Le fond est mis en vente.
Quel projet avoir ? Quelle proposition est faite ? (murs ? fond ? licences ? tabac ? journaux).
Il est proposé de rencontrer les propriétaires.

=====

La séance est levée à 21h12